## LA RÉFORME DE L'AIDE À DOMICILE : D'UNE OFFRE FRAGMENTÉE À UN MODÈLE INTÉGRÉ



## L'AIDE À DOMICILE AVANT LE 13 JUILLET 2023



Besoin d'aide à domicile



Service d'aide et de soin à domicile (SAAD)

2 démarches nécessaires pour la personne accompagnée ou son déclarant



Besoin de soins à domicile



Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

## L'AIDE À DOMICILE APRÈS LE 30 JUIN 2025





1 démarche unique pour la personne accompagnée ou son déclarant Service d'autonomie à domicile (SAD) Besoin d'aide à domicile

Le SAD coordonne les aides et soins ou oriente vers le soin

> Besoin de soins à domicile



Flashez le QR code pour découvrir tous les détails de la réforme

